



**AUTOMOBILE CLUB
DE L'OUEST**

LE KARTING



OPEN KART LOISIRS 2018

**Composez votre équipe et venez participer
à une course Loisirs accessible à tous, sans licence karting,
à partir de 16 ans !**

Epreuve lestée individuellement

28 et 29 Avril

**24H
270cc**

Circuit Alain Prost B – 925 m

24H OPEN KART 2018
DES COURSES POUR TOUS !

RÈGLEMENT GENERAL

24H
270cc

Article 1 : Organisateur

L'ACO organise une épreuve d'endurance Karting loisirs privée, non officielle et accessible à toutes et à tous, dénommée **24H kart 270cc**.

Cette épreuve est éligible pour le Classement International de Kart Loisirs SWS (*inscription obligatoire sur www.sodiwseries.com*).

Le Mans Karting International se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement. Les modifications seront alors portées à la connaissance des équipes et ne pourront être contestées. Tout ce qui n'est pas autorisé dans le présent règlement est par nature interdit. **Le Mans Karting International** se réserve le droit de refuser la participation d'une équipe ou d'un pilote.

Date de la manifestaion

S28 et D29 **Avril 2018** Circuit Alain Prost B – 925 m

Article 2 : Conditions d'admission et engagement

- Etre âgé de 16 ans minimum. Equipe de 6 à 10 pilotes.
- Présenter un certificat médical de non contre indication à la pratique du karting, de moins d'un an (Signature et tampon du médecin obligatoire)
- Seul Le paiement complet et intégral de l'épreuve vaut l'engagement définitif de l'équipe et acceptation sans aucune réserve du règlement.
- **Les équipes n'ayant pas payés à l'organisateur la totalité de l'engagement ne pourront prétendre participer à l'épreuve..**
- Le versement de l'acompte ne vaut pas engagement définitif de l'équipe.
- L'ordre des inscriptions sera celui de la réception du paiement complet et intégral de l'épreuve.
- Aucun remboursement possible.

Toutes les équipes doivent avoir un compte SWS (www.sodiwseries.com) – voir annexe joint.

Article 3 - Modalités financières

3.1 Inscription

La prise en compte d'un engagement n'est validé qu'à réception de **1000 € d'arrhe** (encaissé dans les 30 jours précédents l'épreuve) et du **bulletin d'inscription dûment complété**.

Attention : La participation d'une équipe n'est validée par **Le Mans Karting International** qu'à réception du paiement complet et intégral de la prestation.

L'inscription d'une équipe sur le site SWS ne vaut pas engagement à l'épreuve des 24H open kart 270cc.

L'annulation de l'engagement du fait de l'équipe ne donnera lieu à aucun remboursement, même partiel, des sommes versées.

Le solde de l'inscription doit être adressé à Le Mans Karting International au plus tard 1 mois avant la course. A défaut les équipes suppléantes deviendront prioritaires (sous réserve de remplir l'intégralité des modalités financières).

3.2 Caution

Une caution de 500€ est demandée avant la mise à disposition du kart pour :

Dégradation du kart : L'équipe aura la responsabilité de la parfaite utilisation de son kart.

En cas d'endommagement du kart (Châssis, carrosserie, accessoires) lors d'un fait de course (Responsabilité de l'équipe ou non) les réparations seront à la charge de l'équipe, au même titre qu'un accessoire endommagé dans tout autre circonstance par l'équipe (Adhésif double face sur le siège.....).

Dégradation du stand, de ses abords et tout autre zone du site

L'équipe en sera tenue pour responsable.

Attention : Il est interdit de coller des adhésifs ou double face sur quel qu'endroit des bardages des stands

TARIFS

Inscrivez-vous jusqu'au 31 mars 2018 et bénéficiez du tarif Early Booking

(date de dépôt de l'acompte ou date du cachet d'envoi de la poste faisant foi)

| | Tarifs Early Booking (jusqu'au 31 mars 2018) | Tarifs (à partir du 1 ^{er} avril 2018) |
|-------------------------------------|--|---|
| Circuit Alain Prost B | 1990€ / kart | 2190€ / kart |
| Essais libres 2h du vendredi | 150€ / kart | 180€ / kart |

RÈGLEMENT GENERAL

24H
270cc

Article 4 – Equipements pilote obligatoires

- Combinaison
- Paire de gants
- Casque intégral exclusivement avec visière obligatoire (Incolore pour la vision de nuit – La direction de course précisera les horaires d'utilisation lors du briefing)
- Tour de cou karting (En vente au prix de 35€)

Ces équipements sont obligatoires et disponibles en prêt (Sauf tour de cou) auprès du circuit *sur réservation préalable (VOIR ANNEXE)* et remis lors des vérifications administratives.

Restitution le dimanche entre 13H30 et 14H15 au vestiaire du bâtiment d'accueil

AUTRE EQUIPEMENT FORTEMENT CONSEILLE

- Protège côtes karting
- Chaussures type pilote.

Ce qui est INTERDIT :

- Les caméras embarquées (Casque.....)
- Echarpes, vêtements flottants
- Les cheveux longs doivent impérativement être attachés
- Les casques type « jet ou motocross »
- Communication radio de quelque nature que ce soit entre le stand et le pilote en piste.

L'éclairage, lumière fixe uniquement, avec un brassard autour du bras droit ou gauche est autorisé. Tout autre accessoire lumineux est interdit

RÈGLEMENT GENERAL

24H
270cc

Article 5 – Le Kart

Le Mans Karting International fournit aux équipes participantes un kart 270 cm³ – GT4 Sodikart répondant aux normes en vigueur (catégorie B1). Il devra rester dans son état d'origine tel que défini par son homologation.

Chaque équipe est tenue responsable de son kart et de sa parfaite utilisation dans les règles de la pratique de ce sport.

Dans la semaine précédant l'épreuve, un pilote ACO confirmé étalonnera l'ensemble des karts pour assurer une parfaite équité sans que Le Mans karting International ne soit tenue responsable d'une défaillance technique éventuelle.

Tirage au sort : Effectué lors de la confirmation des engagements du samedi.

Parc fermé : Tous les karts resteront en parc fermé en dehors de tout roulage

INTERDICTION de rentrer le kart dans le stand pendant la durée de la manifestation

Lestage : Lestage individuel par pilote uniquement dans la boîte à plomb du kart prévu à cet effet. – Pesée du kart + Pilote obligatoire avant chaque accès en piste.

Seul le lest fourni par Le Mans Karting International sera utilisé. Tout autre forme de lest sur quel qu'endroit du kart ou du pilote est formellement interdit

Masse du kart et du pilote en sortie de stand = 226kg avec full carburant (10 Litres = 7 kg)

Masse du kart seul vide de carburant : 143 kg

Procédure de ravitaillement: Le carburant est fourni et distribué exclusivement par l'organisateur de la manifestation.
Autonomie: 3h00

Pneumatiques : Pression identique et non modifiable pour tous les karts

Intervention mécanique : Exclusivement par le staff du circuit

Les performances des karts sont identiques et réputées comme tel par leur constructeur. Une attention particulière dans la maintenance des karts, avant les épreuves, est apportée afin de permettre une parfaite équité entre les participants. Aucun participant ne pourra demander des améliorations ou réglages particuliers en cours d'épreuve (Les essais libres font partie intégrante de l'épreuve). Seules les réparations portant sur la sécurité et la conformité technique des karts seront assurées par le staff technique.

Caméra embarquée : Interdit

Chronométrage : Uniquement celui de Le Mans Karting International.

Seul un chronomètre à impulsion manuelle est autorisé sur le volant (fixation non permanente) pour déterminer le temps dans les stands.

Tout autre système d'indication des temps au tour, écart..... est interdit.

Décoration : effectuée uniquement en zone mécanique sous contrôle du staff Seule la carrosserie extérieure du kart, appelée ceinture de protection, sera utilisée pour la décoration.

Dans le cas contraire le kart sera arrêté en cours d'épreuve pour remise à l'état standard.

Bandes adhésives plastiques uniquement (papier, aluminium... interdits)

Siège du kart : Aucun adhésif double face ne sera autorisé sur le siège du kart pour fixer une mousse éventuelle.

Eclairage sur le kart : Interdit

Le kart devra être restitué dans son état d'origine après l'arrivée de la course. (Autocollants enlevés, colles.....)

RÈGLEMENT SPORTIF

24H
270cc

Article 6 – Les catégories

SPORT:

4 à 10 Pilotes / Deux licenciés karting compétition en cours maximum.

| Composition d'équipe | 4 pilotes | 5 pilotes | 6 à 10 pilotes |
|----------------------------------|-----------|-----------|----------------|
| Temps maximum de conduite | 6H | 5H | 4H |
| Temps minimum de conduite | 4H30 | 3H45 | 1H40 |
| Temps de relais maximum | 30 min | 30 min | 30min |
| Temps de repos entre deux relais | 55 min | 55 min | 55 min |

Poids mini : 236 kg

JEUNE : Age des participants composants l'équipe : 16 à 24 ans

4 à 10 pilotes / Deux licenciés karting compétition en cours maximum.

| Composition d'équipe | 4 pilotes | 5 pilotes | 6 à 10 pilotes |
|----------------------------------|-----------|-----------|----------------|
| Temps maximum de conduite | 6H | 5H | 4H |
| Temps minimum de conduite | 4H10 | 2H55 | 1H40 |
| Temps de relais maximum | 30 min | 30 min | 30min |
| Temps de repos entre deux relais | 55 min | 55 min | 55 min |

Poids mini : 236 kg

Article 7 – Règles sportives

Ces règles permettent de fixer les règles du jeu devant être appliquées par toutes et tous. Des pénalités sont alors prévues en cas de non respect.

Il convient donc de distinguer trois types de pénalités possibles :

- Automatique : Dans ce cas la pénalité est imputée directement sur le classement en nombre de tours , soit immédiatement ou en fin de course.
Cette information apparaît en commentaire sur le live timing
Concerne : Non respect du temps de relais, mini et maxi de conduite et temps de passage par les stands, lesl modifié en dehors du stand et transmission radio.
- Passage par les stands : Dans ce cas il est strictement interdit de ravitailler en carburant, s'arrêter en mécanique et changer de pilote
Un panneau correspond est présenté au pilote en piste qui devra effectuer à la fin du tour de présentation du panneau la pénalité par un passage par les stands.
Concerne : Non respect du temps de repos, défaut d'équipement, poids non conforme, conduite dangereuse (Associé également à ce type de pénalité : Attitude inappropriée d'un membre d'une équipe , cigarette hors zone fumeur), non respect des drapeaux jaunes,
- Mise hors course : Arrêt définitif du kart pour mise en parc fermé jusqu'à la fin de la course.
Le panneau « mise hors course » est présenté et tous les tours du concurrent sont annulés.
Concerne : kart rentré dans le box, modifications technique du kart, présence d'alcool dans les stands et paddock.....

RÈGLEMENT SPORTIF

24H
270cc

Article 7 – Règles sportives

- **Temps de relais maxi par pilote** : 30mn00s Aucune tolérance

Pénalité : Automatique 1 tour par minute dépassée (1 tour (30'01" à 31'00), 2 tours (31'01" à 32'00").....), sauf dernier relais 10 tours/ minute dépassée, pris sur la 24^{ème} heure de course.

En cours de relais un pilote peut effectuer plusieurs passages successifs par les stands, son temps de relais sera alors cumulé et ne pourra dépasser au total 30mn.

- **Temps minimum de passage par les stands** : 2 min (120 secondes) Aucune tolérance.

Pénalité : Automatique 1 tour jusqu'à 100 secondes; 3 tours si inférieur à 100 secondes et 5 tours si inférieur à 80 secondes

A retenir : Le temps dans les stands stoppe le temps du pilote sur la piste.

- **Temps cumulé maxi de conduite/pilote** :

Catégorie Sport : Voir Art 6

Catégorie Jeune : Voir Art 6

Pénalité : Automatique 5 tours par minute dépassée par pilote. Déduit en fin de course.

- **Temps cumulé mini de conduite / pilote** :

Catégorie Sport : Voir Art 6

Catégorie Jeune : Voir Art 6

Pénalité : Automatique 5 tours par minute manquante par pilote. Déduit en fin de course.

- **Temps de repos entre deux relais pour un même pilote** : 50min00s Aucune tolérance

Pénalité : Passage par les stands d'au moins 2 min, avec changement obligatoire de pilote ayant respecté le temps de repos imposé.

Attention : Dans ce cas il convient d'observer à nouveau un temps de repos de 50 min pour le pilote n'ayant pas initialement respecté ce temps de repos.

Article 7 – Règles sportives

Stop technique obligatoire (mi-course) : Passage par les stands sur présentation du panneau « STOP TECHNIQUE » de 6 minutes inclus l'intervention sur le kart.

Intervention effectuée: changement des pneus avant, vérification de la tension de chaîne, huile moteur, plaquettes et châssis.....

Pénalité : Automatique 1 tour jusqu'à 330 secondes; 3 tours si inférieur à 330 secondes et 5 tours si inférieur à 310 secondes

TRES IMPORTANT :

Lors du stop technique obligatoire, il est strictement interdit de changer de pilote et/ou ravitailler en carburant. Dans ce cas la règle du cumul pour un même relais s'applique. Le pilote devra respecter au cumul 30min maxi de temps de relais.

L'ordre du stop technique sera déterminé par le classement inverse de la course au 1^{er} kart arrêté par la direction de course.

L'arrêt technique obligatoire interviendra entre la 1^{ère} et 20^{ème} min d'un relais.

Interdiction de changer de pilote et/ou ravitailler en carburant dans les dix dernières minutes de course

Pénalité : Automatique 20 tours

Poids non conforme (236 Kg mini) :

Pénalité : Passage par les stands de 2 min immédiat pour remise au poids mini.

Si lest modifié en dehors du stand :

Pénalité : Automatique 2 Tours

Lest non conforme : Autre que celui fournit par Le Mans Karting International

Pénalité : Passage par les stands pour remise en conformité.

Article 7 – Règles sportives

Conduite dangereuse, inappropriée ou non respect des consignes de sécurité :

Pénalité : Passage par les stands de 2 min avec possibilité d'exclusion du pilote à l'appréciation de la direction de course

Attitude inappropriée d'un membre d'une équipe (pilote, accompagnateur....), alcool dans la zone des stands... :

Pénalité : Passage par les stands de 2 min avec possibilité d'exclusion de l'équipe à l'appréciation de la direction de course

Cigarette hors zone fumeur :

Pénalité : Passage par les stands de 2 min

Toute consommation de stupéfiant est interdit sous peine d'exclusion immédiate du pilote assorti d'une pénalité de 50 tours pour l'équipe.

Alcool : La présence d'alcool est strictement interdit dans la zone des stands

Pénalité : Exclusion immédiate de l'équipe

Le médecin de l'épreuve est habilité à faire des contrôles aléatoire à l'aide d'un éthylotest. Tout pilote ayant consommé de l'alcool sera exclu immédiatement de la manifestation et son équipe sera pénalisée de 50 tours.

Transmission radio (du stand au pilote ou inversement) :

Pénalité automatique 50 tours et confiscation du matériel par la direction de course

Modification technique du kart : exclusion de l'équipe

Liste non exhaustive : Pression des pneus, Additifs ou autres produits utilisés à quel qu'endroit du kart, intervention mécanique ou châssis de quelle nature que ce soit...

Equipement du pilote manquant ou défectueux :

Pénalité : Passage par les stands de 2 min pour remise en conformité

Kart rentré dans un stand (depuis sa mise à disposition):

Pénalité : Exclusion de la manifestation

RÈGLEMENT GENERAL

24H
270cc

Horaires détaillés

Vendredi

17h-19h : Option payante : Essais libres non officiels
(Effectué avec le kart de course de l'équipe avec tirage au sort préalable)

Samedi

7h00 : Ouverture aire de repos et stands
7h30-9h00 : Accueil - Vérifications administratives
Mise à disposition des karts après tirage au sort
9h30 – 10h00 : Briefing 24h Open Kart, tous les pilotes et teams manager
10h30-11h30 : Essais libres Officiel
11h35-11h45 : Essais qualificatifs 10' – un seul pilote
Pause
13h-13h15 : Mise en grille de tous les karts – fermeture de la piste au public
13h15 : Fermeture des stands – Aucun kart ne pourra accéder en piste (Départ depuis les stands)
Ouverture de la piste aux équipes
13h20 : Photo des équipes et groupe – pilotes en tenue
13h50-13h55 : Evacuation de la piste
13h55 : Procédure de départ
14h : Départ des 24H Open kart

Dimanche

14h : Arrivée des 24H Open kart 270cc
14h30 : Podium
14h-14h30 : Remise des karts dans l'état d'origine (sans stickers...
état des lieux avec staff technique du circuit)
Restitution des équipements et matériels du circuit
Nettoyage des stands par les équipes (Nombreux containers)

Article 8 : Déroulement de l'épreuve

Article 8.1 - Briefing et généralités

Les instructions verbales communiquées lors des briefings obligatoires font partie intégrante du présent règlement.

Les points sur la neutralisation de la course et un éventuel arrêt de la course seront communiqués lors du briefing des teams managers.

Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés dans la voie des stands.

Les animaux sont strictement interdits dans la zone paddock et stand

Les aménagements réalisés dans les stands par les équipes devront être amovibles. Les perçages, collages... sont interdits.

Les stickers, adhésifs double face..... sont interdits sur l'ensemble du site (Bardage stand, muret, pieds métallique, barrières....)

Tous les dégâts constatés seront à la charge de l'équipe et la caution retenue par l'organisateur.

Le nombre de personnes autorisées à stationner le long du muret des stands est limité à 3 par équipe.

Tous ce qui n'est pas indiqué dans le présent règlement ou communiqué lors des briefings est par nature interdit.

Article 8.2 : Déroulement des essais qualificatifs

Deux séances d'essais qualificatives officielles sont organisées. Tous les tours seront chronométrés et le meilleur tour de chaque équipe à l'addition des deux séances sera pris en compte pour la grille de départ des 24h kart 270cc.

Pour chaque séance qualificative un pilote ne pourra conduire plus de 10 minutes au cumul de sa présence en piste.

En cas de non-respect, il y aura annulation de tous les temps du pilote de la séance qualificative.

Par ailleurs, un temps minimum dans les stands non respecté, un poids non conforme (Inférieur à 226kg) ou un lest autre que celui de l'organisateur (sur le pilote ou kart) entraîneront l'annulation de tous les temps au tour effectués par l'équipe avant l'infraction lors de la séance qualificative.

A la fin de chaque séance qualificative, tous les karts doivent revenir au parc fermé.

Article 8.3 : Réclamation sportives

Les éventuelles sanctions (pénalités, exclusions...) prises à l'encontre d'une équipe par la direction de course sont appliquées sans recours possible.

En cas de litige, seule la direction de course est compétente pour en assurer l'arbitrage.

Article 8.4 : Réclamations techniques

Les performances des karts sont identiques et réputées comme tel par leur constructeur. Une attention particulière dans la maintenance des karts, avant les épreuves, est apportée afin de permettre une parfaite équité entre les participants.

Aucun participant ne pourra demander des améliorations ou réglages particuliers en cours d'épreuve (Les essais libres et qualificatifs font parties intégrante de l'épreuve).

Seules les réparations portant sur la sécurité et la conformité technique des karts seront assurées par le staff technique.

INFOS PRATIQUES

24H
270cc

Superficie des stands :

Circuit Alain PROST B : Largeur 3m x Longueur 4m

Matériels à disposition : table et 2 chaises par stand

Parking véhicules

Connexion WIFI : Gratuit et limité à 2 connexions par équipe

Live timing :

<http://www.apex-timing.com/live-timing/lemans-karting2/index.html>

Panneautage stand : Gratuit en option sur réservation

(voir annexe réservation équipement)

Aire de repos : un emplacement d'environ 4mx6m est attribué à chaque équipe.

Douches et sanitaires à disposition.

Situé au niveau du Circuit Loisirs

FICHE PILOTE

24H
270cc

24 H AVRIL 270cc (*rayer la mention inutile)

NOM DE L'EQUIPE :

| | PILOTE 1 | PILOTE 2 | PILOTE 3 | PILOTE 4 |
|-------------------|----------|-----------|----------|----------|
| Nationalité | | | | |
| NOM-PRENOM | | | | |
| Date de naissance | | | | |
| Email | | | | |
| N° de licence | | | | |
| Identifiant SWS | | | | |
| | PILOTE 5 | PILOTE 6 | PILOTE 7 | PILOTE 8 |
| Nationalité | | | | |
| NOM-PRENOM | | | | |
| Date de naissance | | | | |
| Email | | | | |
| N° de licence | | | | |
| Identifiant SWS | | | | |
| | PILOTE 9 | PILOTE 10 | | |
| Nationalité | | | | |
| NOM-PRENOM | | | | |
| Date de naissance | | | | |
| Email | | | | |
| N° de licence | | | | |
| Identifiant SWS | | | | |

**A nous retourner
au plus tard 1 mois
avant la course**

**RESERVATION
EQUIPEMENT & RESTAURATION**

**24H
270cc**

24 H Avril 270cc (* rayer la mention inutile)

NOM DE L'EQUIPE :

| ÉQUIPEMENT | TAILLE | QUANTITÉ | ÉQUIPEMENT | TAILLE | QUANTITÉ |
|--------------|--------|----------|------------|---------------|----------|
| COMBINAISONS | S | | CASQUES | S | |
| | M | | | M | |
| | L | | | L | |
| | XL | | | XL | |
| | XXL | | GANTS | TAILLE UNIQUE | |

| SAMEDI | | | | DIMANCHE | | | |
|----------------|-------|------------|---|-------------------------|------------|---|--|
| Petit déjeuner | Nbr : | x 6 € TTC | = | Nbr : | x 6 € TTC | = | |
| Déjeuner* | Nbr : | x 13 € TTC | = | Nbr : | x 13 € TTC | = | |
| Dîner* | Nbr : | x 13 € TTC | = | TOTAL Samedi & Dimanche | | = | |

Horaires :

Samedi : petit-déjeuner 7h/8h – déjeuner 11h30/13h30 – dîner 18h30/21h30

Dimanche : petit-déjeuner 7h/9h – déjeuner 11h30/13h30

*** Boissons non comprises – carafe d'eau sur table**

Kit panneautage stand (gratuit sur réservation)

Merci de cocher la case si vous souhaitez réserver

Réservation à nous retourner au plus tard 15 jours avant l'épreuve

SODI WORLD SERIES

Le plus grand classement international de karting Loisirs !



Le Mans Karting International a décidé d'inscrire l'ensemble de ses courses 2018 (sprint et endurance) au championnat SWS.

Ce championnat est **gratuit** et **accessible à tous**.

Il vous suffit de vous enregistrer au préalable sur le site www.sodiwseries.com dans la ou les catégories souhaitées.

Pour participer à l'une des courses Open Kart 2018 (endurance ou sprint) proposées par *Le Mans Karting International*, il est impératif de posséder un compte SWS.

Chaque pilote doit créer un compte et ainsi obtenir un identifiant. Un seul identifiant suffit pour participer aux épreuves Endurance et Sprint.

Il est impératif de choisir un circuit partenaire (circuit de prédilection ou sur lequel vous avez l'habitude de rouler). Si vous ne choisissez pas *Le Mans Karting International*, vous pouvez bien sûr venir rouler sur nos circuits. Vous êtes libre de participer à une épreuve SWS sur le circuit de votre choix.

Pour la catégorie Endurance, vous devrez créer une équipe ou rejoindre une équipe déjà existante. Une équipe doit compter au minimum 2 pilotes.

Le prix des épreuves SWS est fixé par le circuit partenaire.

Quelle que soit la catégorie (sprint ou endurance) la règle est simple : Plus vous êtes haut dans le classement et plus il y a de participants à l'épreuve, plus vous gagnez de points !

Les meilleurs Internationaux et les meilleurs nationaux de chaque catégorie participeront à la grande finale.



Baptiste LEGER
02 40 38 26 20
bleger@sodikart.com

BULLETIN D'INSCRIPTION (1 par équipe)
Inscrivez-vous à l'avance, c'est moins cher !

24H
270cc

NOM DE L'EQUIPE: _____
N° de Kart souhaité (sous réserve de disponibilité) : _____
N° de stand souhaité (Sous réserve de disponibilité) : _____
Team Manager (nom et prénom) : _____
Identifiant SWS de l'équipe : _____
Email (obligatoire) : _____
N° de téléphone : _____

J'accepte de recevoir par email les infos commerciales de Le Mans Karting International (calendriers, newsletters...) (cocher la case si vous êtes d'accord)

Coordonnées de facturation si besoin :

Nom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
N° de TVA Intracommunautaire : _____

Date de la course

28 et 29 Avril 2018– Circuit Prost B

Catégories (cocher la catégorie souhaitée, sous réserve de répondre aux critères)

SPORT

JEUNE

Option Essais libres non officiels du vendredi (150€)

Rappel documents à nous retourner
au plus tard 1 mois avant l'épreuve

- Solde de l'engagement, liste des pilotes et caution de 500 €
- Fiche de réservation équipement et restauration (avec paiement) ; certificats médicaux

Je joins € en (moyen de paiement : chèque, espèces, CB, chèques vacances)

Paiement obligatoire pour la prise en compte de l'engagement.

Je déclare connaître les modalités financières relatives à cette épreuve, m'y soumettre sans réserve et accepter les conditions en cas d'annulation.

Date de l'inscription : _____

LE RESPONSABLE DE L'EQUIPE (Signature obligatoire avec la mention « Lu et Approuvé – Bon pour Accord »)
Pour les entreprises ou les comités d'entreprises, Le cachet doit être impérativement apposé.



**AUTOMOBILE CLUB
DE L'OUEST**

LE KARTING

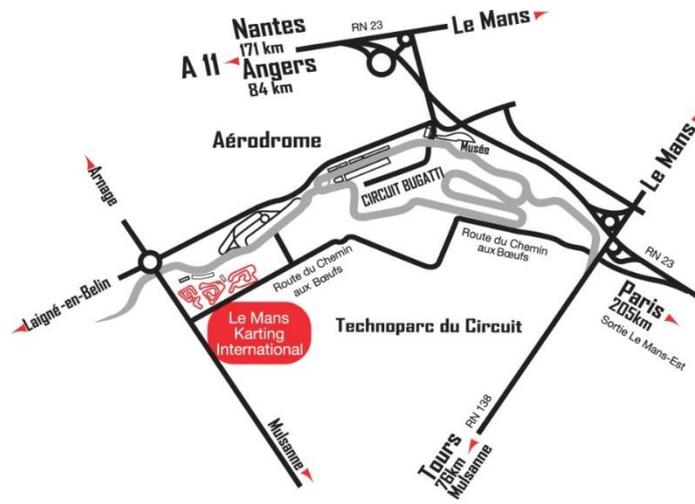


**OPEN KART 2018
ENDURANCE
24 HEURES – kart 270cc**

À bientôt sur nos circuits !



Au Sud des Circuits du Mans
Route du Chemin aux Bœufs
72 100 LE MANS



02 43 40 21 40
lemanskarting@lemans.org
www.lemans-karting.com

Maeva BLIN / m.blin@lemans.org
Emmanuel PONSART / e.ponsart@lemans.org



**VIVEZ LA LÉGENDE
TOUTE L'ANNÉE**



myACO, la nouvelle communauté digitale de l'ACO !